

DI F8

LA GESTION DES PAROISSES

*Situer la dimension économique d'une paroisse,
le rôle et les responsabilités de chacun dans le diocèse*

Contexte	La réorganisation des paroisses, les nouvelles obligations comptables et la prise de responsabilité croissante des laïcs en lien avec la diminution du nombre de prêtres sont autant de facteurs qui font émerger un véritable besoin de formation des acteurs paroissiaux à la dimension économique des diocèses.
Public	Curés, comptables et trésoriers de paroisses, membres des Conseils Paroissiaux des Affaires Economiques, responsables de service, auditeurs. L'économe peut prendre une part active à la coordination ou l'animation de la formation.
Pré-requis	Aucun.
Objectifs	✓ Permettre aux responsables paroissiaux de mieux situer la dimension économique d'une paroisse. ✓ Identifier le rôle et les responsabilités de chacun, entre la paroisse et le siège épiscopal. ✓ Apprendre à mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.
Programme	Les définitions civiles et canoniques de la paroisse. Dépendance et autonomie de la paroisse au sein du diocèse et de l'association diocésaine ; Conséquence de la coexistence de deux droits ; Le fonctionnement économique de la paroisse ; Les pouvoirs du curé ; Les pouvoirs et le fonctionnement des différents Conseils : niveau paroisse et niveau siège épiscopal ; Les associations paroissiales : responsabilités et obligations ; Les relations de la paroisse avec les tiers : - Les relations avec le siège épiscopal, - Les relations avec les OGEC, - Les relations avec les pouvoirs publics et les tiers. Les manifestations culturelles ; Tout point source de difficultés propre au fonctionnement du diocèse.
Méthodes pédagogiques	Alternance d'exposés théoriques, d'illustrations par des cas pratiques et d'échanges à partir de situations vécues par les participants. Analyse de besoin préalable avec le diocèse organisateur pour cerner ses préoccupations spécifiques et adapter le programme.
Intervenants	Denis SAULNIER, précédemment Econome du diocèse de Luçon, fondateur du groupe des auditeurs à la CEF. Pierre-Emmanuel FORT, Expert comptable et Commissaire aux Comptes, intervenant dans de nombreuses associations diocésaines. Thierry SEGUIN, Econome du diocèse de Montauban.

Formation sur mesure
Nous consulter